

# ACCUEIL DES CHEVAUX



**CDTE 37**

INDRE-ET-LOIRE

*Le cheval*



COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE TOURISME ÉQUESTRE



## L'ACCUEIL DES CHEVAUX À L'ÉTAPE

L'une des principales difficultés rencontrées par les cavaliers randonneurs lorsqu'ils partent sur plusieurs jours est de trouver, chaque soir, une structure d'accueil adaptée pour leurs montures. En effet, les établissements proposant des prestations de qualité sont rares et les hébergeurs ne savent pas toujours comment répondre aux besoins des cavaliers randonneurs.

Cette fiche donne les conseils et préconisations d'aménagements nécessaires afin d'accueillir les chevaux à l'étape dans les meilleures conditions.

### LES POINTS D'ATTACHE

Les points d'attache sont indispensables à l'arrivée et au départ en randonnée. Les cavaliers y attachent leurs chevaux le temps de les brosser, les soigner, les préparer, les seller/desseller, etc.

Les différents points d'attache possibles sont :

- **une barre d'attache**, en bois ou métallique à environ 1,20 m de hauteur (prévoir un espacement de 1,50 m par cheval). La fixation de la barre sur les montants doit pouvoir résister à une traction horizontale de plusieurs centaines de kilos (cheval qui « tire au renard ») : les clous de charpente ne sont pas suffisants.
- **des boucles ou anneaux scellés** dans un mur à environ 1,20 m de hauteur et espacés d'au moins 1,50 m ;
- **une ligne d'attache réalisée par une corde tendue** entre deux ou plusieurs points d'ancrage très fiables, soit à environ 1,20 m le long d'un mur ou d'une haie, soit beaucoup plus haut (1,80 à 2 m pour que les chevaux puissent aller et venir par dessous) entre deux poteaux ou arbres solides. Pour éviter que les longues d'attache glissent le long de la corde, celle-ci sera munie de boucles (des nœuds de ligne ou des 8 d'alpinisme) ou de petites tiges glissées entre les torons avant de la tendre. L'espacement entre ces dispositifs d'arrêt sera de 1,50 m le long d'un mur et d'au moins 3 à 4 m pour une corde haute ;



**Attention :** dans tous les cas, la corde doit être très tendue, soit par un moyen mécanique (tracteur, tire-fort, moufle), soit au moyen d'un mouflage de marine (nœud double Dutchman).

Toujours garder en tête qu'à l'attache, certains chevaux cohabitent difficilement et/ou peuvent avoir tendance à être agressifs envers leurs congénères, surtout au moment des distributions de nourriture. Il faut donc prévoir une zone d'attache relativement vaste permettant d'espacer les chevaux suffisamment pour éviter qu'ils ne se blessent entre eux.

D'une manière générale, il faut éviter les configurations en « couloirs », les attaches se faisant face à moins de 2 m (il faut pouvoir passer entre les têtes face-à-face), les attaches se tournant le dos à moins de 6 m (il faut pouvoir passer entre les croupes).

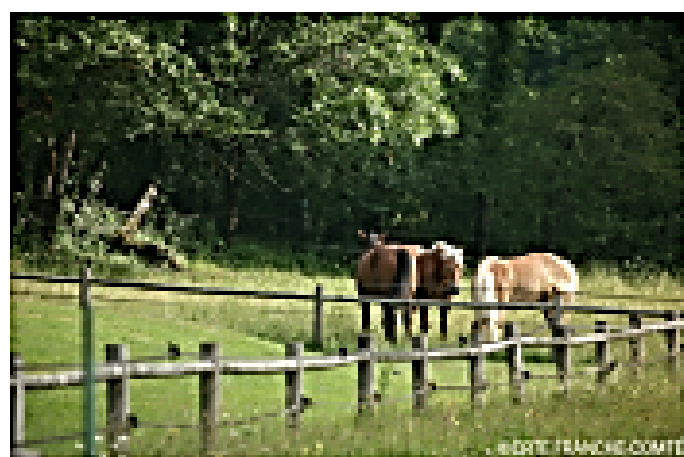
## L'INSTALLATION POUR LA NUIT

Pour la nuit, les équidés doivent être hébergés dans un lieu aménagé et sûr. Ils ne doivent pas pouvoir s'échapper ni se blesser.

### • Au pré ou au paddock

Le pré doit être bien clos et ne pas comporter d'éléments dangereux pour les équidés : ferrailles, morceaux de grillages, vieux rouleaux de barbelés, tessons de bouteilles et autres débris peuvent occasionner des blessures très graves. Pour la même raison, les clôtures en barbelés et le grillage à moutons sont proscrits.

Les clôtures en bois ou rubans électriques, constitués de préférence de 2 rangées (à 1,30 m et 70 cm du sol) sont recommandées. Ne pas hésiter à ajouter une rangée supplémentaire en cas de présence d'un danger. Certaines règles sont à respecter quant à l'alimentation des clôtures électriques : indiquer la clôture électrique par des panonceaux tous les 50 m, utiliser un électrificateur conforme aux normes en vigueur, respecter une distance de sécurité entre deux circuits électriques...



Un pré doit être suffisamment grand (compter au moins 3000 à 5000 m<sup>2</sup> pour accueillir 10 chevaux, pour une nuit) et disposer de suffisamment d'herbe, sinon fournir un complément en foin.

Un paddock est un petit pré ayant souvent une forme en longueur qui favorise le déplacement des équidés (ex : 100 m x 15 m). En général, un paddock est prévu pour un seul cheval, mais il pourra accueillir plusieurs chevaux en fonction de sa taille.

D'après l'article R214-18 du code rural, il est interdit de garder en plein-air des équidés lorsqu'il n'existe pas de dispositifs ou d'installations destinés à éviter les souffrances qui pourraient résulter des variations climatiques. En conséquence, si le pré ou le paddock ne permet pas aux équidés de s'abriter efficacement en cas d'intempéries, un abri devra être installé. Un abri fermé sur 3 côtés est idéal, les dimensions recommandées sont : 3m de profondeur x 5m de longueur (3 m x 3 m suffisent pour un seul cheval), hauteur du côté le plus bas à 2,30 m, toit avec pente vers l'arrière. Pour un abri dont la superficie est comprise entre 2m<sup>2</sup> et 20m<sup>2</sup>, une déclaration préalable doit être effectuée auprès de la mairie.

#### • **En box**

Les dimensions habituelles d'un box pour un cheval sont d'environ 3 m x 3m, avec une hauteur sous plafond d'au moins 3,40 m. Les portes de box doivent de préférence faire 1m20 à 1m30 de largeur, 2m40 de hauteur et s'ouvrir en 2 battants ; le battant du bas faisant 1,30 m de hauteur. Les boxes peuvent être en bois, en parpaings pleins, ...

Les parois séparant les boxes peuvent être pleines ou se constituer de barreaux sur leur partie haute.

**À noter :** À ce jour, la réglementation française ne fixe pas de dimensions obligatoires et de normes applicables pour l'hébergement des chevaux. Cependant, il est demandé que la taille du box soit suffisamment grande pour que le cheval puisse se coucher, se déplacer, se relever ou encore s'allonger en position latérale sans difficultés, ni risque de se blesser.

#### • **La stabulation**

La stabulation est un logement collectif principalement utilisé pour l'hébergement des animaux en groupe dans le contexte d'élevage et de plus en plus par les centres équestres. Cette solution peut cependant être envisagée pour l'accueil des chevaux à l'étape, notamment pour les hébergeurs disposant déjà d'infrastructures agricoles, un corps de ferme etc... Comme les boxes, les dimensions des stabulations proposées doivent respecter les besoins et le bien-être du cheval, comme mentionnés ci-dessus.

La stabulation peut, toutefois, ne pas convenir aux animaux agressifs, malades pouvant être contagieux ou encore déficients.

#### • **À l'attache dehors ou en intérieur**

On laisse des chevaux à l'attache pour la nuit uniquement s'il n'y a pas d'autres solutions et si les chevaux y sont habitués. L'attache se fait alors de préférence à une corde haute tendue.

Si la ligne d'attache est installée en extérieur, il faut s'assurer que la météo soit clémente toute la nuit. Si elle est installée à l'intérieur d'un bâtiment, il est préconiser que la structure d'hébergement dispose d'une hauteur de plafond d'au moins 2,40m, comme indiqué pour les boxes. Attention également à écarter suffisamment la ligne d'attache des tuyauteries, rigoles et autres chaînes à fumier qui pourraient blesser les équidés.

S'il est nécessaire d'établir une séparation entre deux chevaux, des bottes de paille peuvent être utilisées comme des bat-flancs.

## LE RANGEMENT DU MATÉRIEL ET AUTRES AMÉNAGEMENTS

Pour ranger le matériel des cavaliers, prévoir un local, si possible fermant à clé. Des petits aménagements simples seront les bienvenus :

- **Des porte-selles** : il peut s'agir de tréteaux posés au sol ou de barres rondes ou demi-rondes scellées au mur. Compter environ 50 cm de longueur pour une selle.
- **Des porte-bridés** : il peut s'agir de porte-manteaux ou de crochets permettant de suspendre les filets, bridés et autres licols.
- **Autres aménagements** : une corde à linge placée à l'abri est pratique pour étendre et faire sécher les tapis de selle ou autres vêtements de pluie.
- **La douche pour chevaux** : la mise à disposition d'une douche pour chevaux est un plus qui est apprécié des cavaliers, qui pourront doucher les membres des chevaux après une longue journée de randonnée. Un simple tuyau d'arrosage relié à un robinet extérieur peut être suffisant. Un emplacement non boueux avec une évacuation d'eau et une boucle d'attache seront idéaux. Ne pas hésiter à sensibiliser les cavaliers sur le gaspillage de l'eau !

## L'EAU, LA PAILLE ET LA NOURRITURE

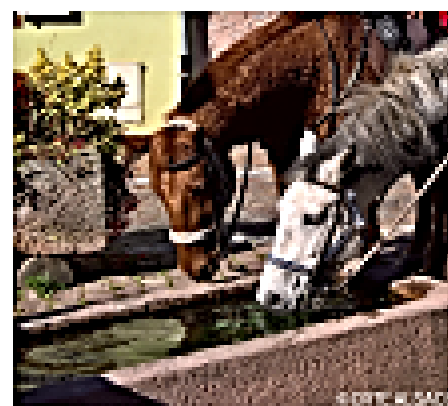
Pour ranger le matériel des cavaliers, prévoir un local, si possible fermant à clé. Des petits aménagements simples seront les bienvenus :

### • L'eau

Quelque soit le mode d'accueil des équidés, ils doivent avoir accès à l'eau à volonté. Un cheval peut consommer jusqu'à 40 L d'eau par jour.

Au pré ou au paddock, l'eau peut être distribuée dans des abreuvoirs ou récipients que les équidés ne peuvent pas renverser. Les éventuels points d'eau naturels (ruisseau, mare...) doivent être propres et faciles d'accès. Les eaux stagnantes sont à proscrire.

Les boxes peuvent être équipés d'abreuvoirs automatiques. Si ce n'est pas le cas, l'eau peut être distribuée dans des seaux.



### • La paille

La paille sert de litière pour les équidés accueillis en boxes ou en stalles. Compter environ 10 kg de paille par cheval. Les boxes et stalles sont curés et fraîchement paillés avant l'arrivée de chaque cheval. Prévoir un lieu de stockage pour le fumier.

### • Le foin

Sauf pour les équidés accueillis dans des prés ou paddocks bien enherbés, le foin constitue une base alimentaire quasiment incontournable. On estime qu'un cheval mange environ 5 kg de foin par jour ; quantité qui varie en fonction du cheval et de son niveau d'activité. Pouvoir fournir du foin de qualité en quantité suffisante est donc indispensable.

Attention, le foin rentré depuis moins de 3 mois risque, par fermentation, de provoquer des coliques très graves voire mortelles.

- **Les granulés ou les grains**

Les granulés ou aliments floconnés pour chevaux étant périssables (au-delà de quelques mois ils peuvent devenir dangereux), il est préférable de prévoir un approvisionnement à la demande. Il est également envisageable de proposer du grain (orge, avoine) ou de pouvoir indiquer aux cavaliers où ils peuvent s'en procurer.

La ration d'aliment à distribuer par jour est propre à chaque cheval. Elle dépend de son âge, son poids, son niveau d'activité, etc. Il faut s'adresser aux cavaliers afin d'évaluer la quantité d'aliment dont ils auront besoin pendant la durée de leur étape.

Pour la distribution des rations, prévoir des seaux.

## LE LABEL CHEVAL ÉTAPE

Le label Cheval Etape permet d'identifier et de valoriser les établissements adhérents à la FFE qui souhaitent accueillir des chevaux à l'étape. La FFE compte actuellement plus de 400 établissements engagés dans cette démarche qualité.

Ce label représente un marquage permettant :

- **aux cavaliers de passage** de se repérer parmi l'offre de prestations liées à l'accueil des équidés à l'étape,
- **aux professionnels de l'hébergement d'équidés** d'afficher leur implication et leur compétence en matérialisant leur engagement dans la démarche Qualité.



Pour plus d'informations :

- retrouvez les détails du label sur [ffe.com](http://ffe.com)
- contactez le service FFE Qualité [qualite@ffe.com](mailto:qualite@ffe.com).



La partie suivante apporte des préconisations et s'adresse aux porteurs de projets (particuliers, associations, collectivités, ...) :

- qui souhaitent créer un gîte -ou autre type d'hébergement - susceptible d'accueillir les cavaliers, meneurs et leurs chevaux,
- qui disposent déjà d'une structure d'hébergement (gîte, camping, chambre d'hôte...) et souhaitent l'aménager de façon à recevoir une nouvelle clientèle de cavaliers.

Remarque : d'après l'enquête « socio-économique sur la clientèle du tourisme et loisirs équestres » de 2009, trouver des hébergements adaptés à la cavalerie constitue une des principales attentes des pratiquants en matière de services.

Pour les étapes pour la nuit, les aménagements suggérés ne concernent que l'hébergement des chevaux. Pour obtenir des informations sur l'hébergement des personnes, contacter les organismes professionnels (gîtes de France, Accueil paysan, ...).

Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter les « Fiches pratiques du Tourisme équestre » sur l'accueil des chevaux à l'étape disponible sur [fia.com/tourisme](http://fia.com/tourisme).

### 1- Les indispensables

**Point d'attache :** à l'arrivée et au départ, les cavaliers devant pouvoir attacher leurs chevaux à un point d'attache installé dans un lieu sécurisé ; on doit pouvoir passer derrière ou devant sans être gêné ou coincé contre un mur. Il peut s'agir d'anneaux scellés ou de barres d'attache (cf paragraphe sur les aménagements des étapes « midi »).

**Point d'eau propre :** pour les chevaux passant la nuit

au pré, un point d'eau naturel ou artificiel accessible (l'accès doit être assez large et pas excessivement boueux) est indispensable. En box ou en stalle, s'il n'y a pas d'abreuvoir, l'eau peut être mise dans des seaux ou grandes poubelles en plastique propres spécialement réservés à cet usage.

**Pré ou paddock bien clos électrifié (barbelés et grillages à proscrire) :** le pré ou le paddock doit être propre (pas de débris, ni barbelés...risquant de blesser les chevaux). L'idéal est de clôturer avec du ruban. L'espace doit être suffisamment grand, c'est à dire d'au moins 3000 à 5000 m<sup>2</sup> pour une dizaine de chevaux pour une nuit. Il peut être pratique de pouvoir diviser l'espace en plusieurs parcelles/paddocks si besoin est de séparer les chevaux. Bien vérifier qu'il n'y a pas de plantes toxiques. Eventuellement en stalles si pas d'autres possibilités.

**Local ou espace abrité pour ranger le matériel :** mettre à disposition des cavaliers un local/pièce, au sec et fermant à clé si possible, afin qu'ils y rangent leur matériel. Des tréteaux ou barres (rondes ou demi-rondes, de diamètre 10 cm) peuvent servir de portelles. Des crochets ou porte-manteaux fixés au mur permettent de suspendre les brides, mais aussi les vêtements (impermeables, chapeaux...) des cavaliers.

Remarques : avoir impérativement les numéros de téléphone du vétérinaire et du maréchal-ferrant les plus proches. Si possible, mettre à disposition les cartes



de randonnée du secteur.

### 2- Les « plus »

**Espace abrité :** pour seller/desseller

**Fil :** pour étendre le matériel mouillé (tapis, vêtements de pluie...).

## AMÉNAGEMENTS POUR LES SITES D'ÉTAPE « NUIT »

**Douche pour chevaux** : un robinet avec un tuyau d'arrosage, installé dans un endroit non baveux, disposant d'une évacuation d'eau et d'un point d'attache seront appréciés. Les cavaliers peuvent y doucher les membres de leurs chevaux à leur arrivée.

**Box** : Les dimensions habituelles d'un box pour un cheval sont d'environ 3 m x 3m, avec une hauteur sous plafond d'au moins 3,40 m. Les portes de box doivent de préférence faire 1m20 à 1m30 de largeur, 2m40 de hauteur et s'ouvrir en 2 battants ; le battant du bas faisant 1,30 m de hauteur. Les boxes doivent être paillés et disposer d'un point d'eau.

**Foin et paille** : le gîte doit être en mesure de fournir du foin de qualité, vieux de 2 ans maximum. Le foin rentré depuis moins de 3 mois/40 jours est également à proscrire car sa fermentation peut provoquer des coliques. La paille n'est nécessaire que dans le cas où les chevaux passent la nuit au box ou en stalle. Il faut alors

prévoir environ 10 kg de paille par cheval par nuit.

**Aliments pour chevaux** : les granulés ou floconnés du commerce ont une durée de conservation limitée (au-delà de quelques mois, ils peuvent devenir dangereux). Plutôt que de conserver un stock coûteux et périssable, il est préférable de proposer aux cavaliers un approvisionnement sur réservation. Il est aussi possible de proposer des grains (orge, avoine, maïs). Prévoir des seaux pour distribuer les aliments aux chevaux.

**Parkings** : accessibles aux camions et vans.

**Petits matériels** : mettre à disposition du matériel pour la maréchalerie, du matériel d'écurie (pelle à crottin...), une trousse à pharmacie pour les chevaux par exemple.

**Tarifs** : proposer des forfaits cavaliers spécialement conçus pour eux (repas+nuite+hébergement cheval+petit déjeuner par exemple).

### Cahier des charges - Qualité hébergements équestres

Type d'hébergement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nom de l'hébergeur</li> <li>• Type</li> <li>• Label</li> </ul>	Ferme équestre du Bois Gîte /
Personnes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de lits</li> <li>• Repas</li> </ul>	6 Non fournis
Hébergement chevaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre maximum de chevaux</li> <li>• Point d'attache</li> <li>• Pré</li> <li>• Paddock</li> <li>• Boxes</li> <li>• Stalles</li> </ul>	6 oui / oui / /
Nourriture	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Eau</li> <li>• Foin</li> <li>• Paille</li> <li>• Graines, céréales</li> </ul>	oui oui / oui
Autres prestations	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Local matériel</li> <li>• Douches</li> <li>• Services annexes : bagages,...</li> <li>• Parking</li> <li>• Commerces à proximité</li> <li>• Autres</li> </ul>	oui oui / oui / /

Cette grille pourra servir de base ou de modèle pour répertorier les caractéristiques des hébergements équestres et/ou évaluer leur qualité.



### 1- Pour les chevaux

À l'étape du midi, les cavaliers apprécieront de laisser leurs chevaux à un point d'attache installé dans un lieu sécurisé ; on doit pouvoir passer derrière ou devant sans être gêné ou coincé contre un obstacle (mur, haie...). Il peut s'agir de :

- **barre d'attache** : habituellement en bois, elle doit être très solide. Pour plus de confort, la barre d'attache peut être placée sous un abri, d'une hauteur d'au moins 2m ;
- **anneaux** : scellés dans un mur à une hauteur de 1.20m, les anneaux doivent être écartés d'au moins 1.50m ;
- **ligne d'attache** : une corde doit être tendue entre deux (ou plus) points d'ancrage fiables (poteaux solides, arbres), soit environ à 1.20m de haut le long d'un mur ou d'une haie, soit à 1.80/2m afin que les chevaux puissent aller et venir par dessous. Pour éviter que les longes glissent le long de la corde, celle-ci sera munie de boucles (nœuds de ligne...). L'espacement entre ces dispositifs d'arrêt sera de 1.50m si la ligne d'attache est située le long d'un mur et d'au moins 3 à 4m pour une ligne d'attache haute.

Des petits paddocks peuvent également être aménagés sur les sites d'étape « midi ». En clôture électrique ou en bois. Les chevaux y seront lâchés. Enfin, un point d'eau naturel ou artificiel accessible aux chevaux est recommandé. La propreté de l'eau doit être régulièrement vérifiée (préférer un point d'eau courante à un point d'eau stagnante). Un abri n'est pas indispensable mais peut être appréciable pour abriter cavaliers, chevaux et matériels en cas de mauvais temps ou de forte chaleur.

### 2- Pour les cavaliers

- **tables de pique-nique** ;
- **poubelles** : prévoir de les ramasser régulièrement sinon, mettre un affichage : « emportez vos déchets » ;
- **panneaux** : les sites d'étape sont propices à l'information et/ou à la sensibilisation des usagers. Si possible, ajouter quelques panneaux sur le respect de l'environnement, l'histoire du site, le patrimoine architectural environnant, etc. ou simplement un plan de l'itinéraire de randonnée sur lequel se situe l'étape ;
- **autres aménagements** : dans le cas de circuits ouverts aux autres usagers, pourquoi ne pas installer des range-vélo par exemple ?

Les aménagements, quels qu'ils soient, doivent être entretenus régulièrement car des installations mal entretenues risquent de devenir dangereuses ; il faut déterminer, dès le début du projet, qui en aura la charge.

### Pour aller plus loin sur l'accueil et les nuitées Cheval Etape

Le label Cheval Etape, développé par la Fédération Française d'Équitation, identifie les établissements qui proposent d'accueillir des équidés à l'étape, pour au moins une nuit.

Ces établissements se situent toujours à proximité d'une structure d'hébergement pour le cavalier (gîte, camping, hôtel, chambre d'hôtes...) et d'une solution de restauration. Plus d'information sur [ffe.com/tourisme](http://ffe.com/tourisme).



L'adhésion Cheval Étape est, quant à elle, dédiée aux établissements touristiques non-équestre afin de fléchier l'offre auprès des cavaliers et de consolider le maillage de tourisme équestre grâce à des structures dont l'accueil des chevaux et des cavaliers est certifié.